

**Informations concernant la politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans le conseil en investissement ou le conseil en assurance.**

Un **risque en matière de durabilité** est un événement ou une situation dans le domaine **environnemental, social** ou de la **gouvernance** qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le Groupe Crédit Mutuel ARKEA a intégré la prise en compte des risques en matière de durabilité dans sa politique de référencement. Afin de s'assurer que les **Valeurs Conseillées** prennent en compte les risques en matière de durabilité, notamment les risques physiques et de transition liés au changement climatique et, de manière progressive, les risques liés à la biodiversité, ARKEA Banque Entreprises & Institutionnels propose à ses clients uniquement **une sélection de produits financiers analysés et référencés par le Crédit Mutuel Arkea.**

Lors de la sélection de valeurs parmi celles référencées, ARKEA Banque Entreprises & Institutionnels s'assure lorsque cela est pertinent, de la **cohérence** entre le niveau du **risque de durabilité** des Valeurs Conseillées et le **niveau de leur indicateur de risque et de rendement synthétique** (SRRI). L'évaluation des incidences des risques en matière de durabilité sur le rendement d'une Valeur Conseillée est mise à disposition des clients, le cas échéant, dans sa **documentation précontractuelle.**